



Accord de partenariat entre Tunisie Telecom et la CNSS en faveur des femmes rurales

Une application de paiement Mobile, facilitant l'intégration des femmes rurales et ouvrières agricoles dans le système de la couverture sociale, a été lancée officiellement, ce vendredi 8 mars 2019, par Tunisie Telecom, à l'occasion de la Journée internationale de la Femme.

Une cérémonie de signature d'un accord de partenariat entre Tunisie Telecom et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) s'est tenue, ce vendredi 8 mars 2019, en présence du ministre des Affaires sociales, Mohamed Trabelsi et du secrétaire général du gouvernement, Riadh Mouakher, à cet effet.

Ont procédé à la signature Lassâad Ben Dhiab, le directeur central Wholesale et International et Habib Toumi, PDG de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

L'application, qui pourra être activée dès demain samedi 9 mars 2019 via un simple code par les femmes bénéficiaires sélectionnées par la CNSS, permettra le prélèvement de leurs cotisations sociales directement à partir de leur solde de téléphone : un dinar par jour, jusqu'à atteindre le plafond fixé par les services de la CNSS, le tout sans qu'elles ne soient obligées de se déplacer.

L'objectif étant qu'elles puissent bénéficier d'une couverture sociale (soins, pensions de retraite, etc).

Source : Business News